



C.P.A. L'Oiseau Bleu  
de Mascouche

## Club de Patinage Artistique de Mascouche **PATINAGE PLUS**

Saison Automne – Hiver 2018-2019  
Du 5 septembre 2018 au 23 février 2019\*

\*Aussi inclus: 2 mars au 14 avril 2019 Pratiques de spectacles et Spectacle

Courriel : info@cpamascouche.com

Site internet: www.cpamascouche.com

Facebook: CPA l'oiseau bleu de Mascouche

Réservé au C.P.A.			
Patinet		MER	
Pat Can		B. CHOUX	
Chocolat		SAM	
Membre CA		Projet	

### RENSEIGNEMENTS DU PATINEUR(SE)

Nom :	Prénom:	No. Patinage Canada :
Adresse :		
Ville :	Code postal:	Tél. Maison :
Date de Naissance (AAAA-MM-JJ):		
No. d'Ass. Maladie :	EXP:	Courriel correspondance:
Allergies:	Reçu d'impôt:	Mère <input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/>
J'autorise le club à diffuser des photos de mon enfant sur le site internet du club l'Oiseau Bleu de Mascouche		Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/>
Signature du parent:		

### RENSEIGNEMENTS DES PARENTS

Nom de la mère :	Nom du père :
Tél. Maison :	Tél. Maison :
Tél. Cellulaire :	Tél. Cellulaire :
Courriel:	Courriel:

### AUTRE CONTACT EN CAS D'URGENCE

Nom de la personne :	No. de téléphone:
Lien avec l'enfant:	

### HORAIRE PP 2018-2019

JOUR	HEURE	CATÉGORIE	✓
MERCREDI	18h30 – 19h20	Patinage Plus MERCREDI	
SAMEDI	8h55 – 9h35	PP / Bout de Choux SAMEDI	
SAMEDI	9h35 – 10h30	Patinage Plus SAMEDI	
SAMEDI	12h50 – 13h50	Projet débutant (étape 5 et + ou compé star 1)	

### \*\* OBLIGATOIRE \*\*

LE PORT DU CASQUE APPROUVÉ CSA EST OBLIGATOIRE POUR LES ÉTAPES 1 à 5

UNE PHOTO RÉCENTE DE VOTRE ENFANT AVANT LE 30 SEPTEMBRE 2018

**\*\*Achat du costume obligatoire, voir annexe\*\***

FRAIS	PRIX	✓
PP / Bout de Choux	185 \$	
Patinage Plus (1 glace)	210 \$	
Projet Débutant	100 \$	
<b>**PRÉVOIR ACHAT COSTUME OBLIGATOIRE**</b>		
Frais extérieur	150 \$	
Rabais 2e enfant	(25 \$)	
Rabais 3e enfant	(25 \$)	
Autofinancement	Chocolat ou	90 \$
	Contribution	50 \$

TOTAL: \_\_\_\_\_ \$

### IMPORTANT

Tous les frais doivent obligatoirement être acquittés en respectant les dates énumérées, et ce, au plus tard le 20 novembre 2018. Un patineur pourrait se voir refuser l'accès à la glace si ces dates ne sont pas respectées.

**Frais de 50\$ pour les chèques N.S.F.**

Remboursement: Voir les règles de Régie Interne.

### PAIEMENTS - VERSEMENTS

	Comptant	Intérac	Chèque	Montant
1 <sup>er</sup> (inscription)				
20 Oct. 2018				
20 Nov. 2018				

Versement minimum de 100\$ +  
Autofinancement à l'inscription

TOTAL: \_\_\_\_\_ \$